



Naturalisation par ascendant

Par **ESSAKHI Jamal Eddine**, le **10/04/2018 à 13:09**

Bonjour

Je suis marocain vivant au Maroc. J'ai vécu en France 24 ans.
J'ai fait toute mes études en France et j'ai été salarié plusieurs années.
J'ai quitté la France pour raison professionnelles.
Ma mère ,ainsi que mes frères sœurs sont français par naturalisation.
J'ai Egalement une fille de 28 ans de nationalité française qui vit en France.
Je souhaiterais acquérir la nationalité française.
Quelles sont les étapes à effectuer.

Merci infiniment pour votre aide.

Par **youris**, le **10/04/2018 à 13:39**

bonjour,
pour acquérir la nationalité française, la condition essentielle est de résider en france.
je suppose que votre mère a acquis la nationalité française par sa résidence en france.
il existe la possibilité de naturalisation française quand vous avez des frères et soeurs
naturalisés français mais il faut résider habituellement en France depuis l'âge de 6 ans.
selon les renseignements donnés dans votre message, vous ne pouvez pas prétendre à la
nationalité française.
salutations